

Vos questions / nos réponses

Interdit de jeux

Par [Profil supprimé](#) Postée le 11/05/2023 22:55

Bonjour, Suis je interdit de jeux ? Puis je jouer au loto et euromillion ? Merci de votre réponse,
Amandine

Mise en ligne le 16/05/2023

Bonjour,

Afin d'obtenir les réponses à toutes vos questions, nous vous invitons à vous rapprocher directement de l'Autorité Nationale des Jeux, qui gère les interdictions volontaires de jeux.

Nous vous joignons un lien vers leur page de contact à la fin de cette réponse.

Bonne fin de journée à vous,

Bien cordialement,

En savoir plus :

- [ANJ - Contact](#)